

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
REUNION DU 9 JUILLET 2024
ADOPTION DES POSTES A CREER POUR LE DEVELOPPEMENT DES SITES DE NORMANDIE
EQUINE VALLEE

Réunis le 9 juillet 2024 à 14h30 en visio conférence sous la présidence de Madame Malika CHERRIERE,

Sont présents avec voix délibérative : Mesdames Malika CHERRIERE, Amandine D'OLEON, Sophie DE GIBON, Christine EVEN, Audrey GADENNE, Patricia GADY DUQUESNE, Emmanuelle TREMEL et Messieurs Fabien ACHARD DE LELUARDIERE, Xavier CHARLES, David FONTAINE et Patrick JEANNENEZ.

Sont excusés : Mesdames Julie BARENTON GUILLAS, Sophie GAUGAIN, Florence MAZIER, Angélique PERINI et Monsieur Antoine CASINI.

Nombre de membres en exercice	16
Nombre de membres présents	11
Nombre de pouvoirs	/
Nombre de votants	11

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'article L313-1 du code général de la fonction publique qui précise notamment que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

CONSIDERANT les évolutions des missions de Normandie Equine Vallée suite aux projets de développement de ses deux sites de Goustranville et Saint Contest,

CONSIDERANT la nécessité de renforcer l'équipe du syndicat mixte pour en assurer la gestion,

CONSIDERANT la création d'un poste de renfort pour la gestion des marchés publics (délibération n°2021-09 en date du 16 février 2021),

CONSIDERANT la nécessité de pérenniser l'emploi de gestionnaire de marchés publics au sein du syndicat, notamment en vue de la création d'un groupement de commandes,

Le comité syndical de Normandie Équine Vallée,

Après avoir pris connaissance du rapport de Mme la présidente,

Après avoir constaté que les conditions du quorum étaient remplies,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité la création d'un emploi permanent de gestionnaire de marchés public ouvert à temps complet dans le cadre d'emploi des attachés territoriaux ;

APPROUVE à l'unanimité l'évolution apportée au poste de responsable administratif et financier créé par délibération n° 2016-13 en date 10 octobre 2016. Ce poste devient un poste d'assistant financier à ouvrir aux cadres d'emploi d'adjoint administratif et de rédacteur territorial ;

PRECISE que les crédits alloués sont ouverts au chapitre 12 du budget de Normandie Equine Vallée,

AUTORISE à l'unanimité la Présidente :

- A effectuer les déclarations de créations d'emplois correspondants au Centre de Gestion du Calvados,
- A signer tout document se rapportant à ces décisions.

La Présidente du syndicat mixte
Malika CHERRIERE